

Cédric Blanc

L'éducation motrice, physique et sportive: vecteur d'autonomie et d'insertion

Défi utopique ou réel?

Le sport pour tous: un tel adage n'est plus à faire connaître. Le sport est devenu avec le temps un ingrédient universel indispensable à la société des humains.

Qu'en est-il lorsqu'il s'agit de le rendre accessible à tous sans différence, ni disparité?

Le sport se place aujourd'hui comme un véritable vecteur de rentabilité dont l'image est utilisée pour des valeurs essentiellement économiques. Ces valeurs sont si éloignées de son but initial que le sport ne correspond plus à quelque chose d'idéal. L'image d'Epinal du sport meurt progressivement car sa médiatisation s'est développée par et pour l'argent. Chacun a en mémoire des images fortement médiatisées qui font du tort au sport. Or, le sport doit absolument retrouver sa place réelle parmi les hommes, celle d'un incroyable outil de communication entre tous.

Les valeurs du sport ne se trouvent pas seulement dans sa faculté à générer du rêve et de la performance comme repousser les limites de l'homme! Ces valeurs, certes respectables et défendues par la compétition en général, ne seront la garantie d'une nouvelle place pour le sport dans la société que si elles peuvent être soutenues par tous, petits, grands, musclés, fragiles, handicapés ou valides, obèses ou robustes. Se mesurer à soi-même est un véritable défi à la portée de tous. Partager ses efforts et les vivre en communauté sont des sentiments de vie très forts

accessibles à chacun. Chacun doit pouvoir montrer que le sport est un bienfait pour l'homme, aussi différent soit-il. Lorsqu'il est accessible à tous, le sport est rassembleur et ses valeurs sociales sont reconnues.

Le présent article décrit l'activité physique et sportive comme un vecteur d'insertion pour tous les élèves et en particulier ceux qui vivent une situation de handicap.

Pour ses valeurs fondamentales, la pratique sportive doit être accessible à tous. L'école, par son rôle éducatif, doit montrer l'exemple et ainsi donner le goût de l'effort à tous les enfants. Les bénéfices de l'activité physique et sportive sont nombreux, notamment sur le plan de la santé que l'on définit comme un état de bien-être physique, psychique et social. Les élèves, avec ou sans handicap, doivent comprendre que la porte des pratiques sportives leur est ouverte. Chacun peut ainsi développer ses capacités et forger sa personnalité grâce au sport.

Je vois, chaque semaine, comment le sport est apprécié par nos jeunes élèves, et ce qu'il génère comme force en eux. Je me dis simplement que ce sont ces valeurs qu'il faut défendre à tout prix dans la pratique sportive et qu'il faut maintenir cette énergie unique au service de notre propre estime à tous. L'insertion en éducation physique et sportive (EPS) et par l'EPS reste un atout primordial de notre action.

Puisse notre société devenir ainsi un peu plus humaine...

Vers une éducation physique et sportive adaptée

La pratique de l'EPS pour l'élève relevant de l'enseignement spécialisé pose des problèmes complexes: les programmes scolaires dans les écoles spécialisées ne considèrent pas toujours l'éducation physique comme une discipline d'enseignement possible ou accessible, et, par conséquent, au sein de laquelle des apprentissages peuvent être investis et des progrès réalisés. Si cette situation est le fruit de notre contexte historique et politique, elle ne se justifie plus tant les possibilités de pratiquer le mouvement sont variées dans le cadre d'activités adaptées. La mise sur pied de programmes d'EPS adaptée demande des compétences particulières pour lesquelles la plupart des enseignants en charge de cet enseignement ne sont pas formés. De plus, la diversité des handicaps, le besoin plus ou moins important de soins, mais également les champs d'intervention multiples et des difficultés d'ordre pratique, notamment pour l'utilisation de locaux, montrent la nécessité de mutualiser les compétences et d'accepter les regards et connaissances de chacun. Cette notion de travail collectif et collaboratif, dans le respect des prérogatives de tous, semble être une condition sine qua non à remplir avant d'initier quelque idée que ce soit.

La mise sur pied d'un mandat, puis la présence d'un coordinateur en éducation motrice, physique et sportive pour les écoles et institutions spécialisées du canton de Vaud montre l'émergence d'une pensée nouvelle propre à faire évoluer les mentalités et surtout les habitudes. Dans ce sens, des projets pilotes autour du sport, récemment réalisés dans plusieurs institutions du canton ont montré la validité de telles activités et surtout le vecteur de motivation qu'ils ont porté auprès des nombreux professionnels



de l'enseignement ou de la thérapie réunis à cette occasion. Pour exemple, je citerai la journée de sports d'hiver «Hiverdeil» organisée en 2005 par une institution vaudoise qui a réuni plus de 400 enfants et adolescents et 250 collaborateurs dans une station durant une journée. Plus de 12 activités sportives et récréatives étaient proposées (cf. www.verdeil.ch). Cette année, une école d'enseignement spécialisé réunit, dans des activités d'escalade ponctuelles ou lors de camps, ses élèves avec des troubles du langage et/ou des troubles du comportement afin de les confronter à des difficultés inhabituelles, de les aider à trouver une stratégie pour les dépasser et augmenter leur estime de soi. L'esprit de solidarité et la confiance en autrui sont également mis en avant dans ce projet innovateur et soutenu par le Service de l'enseignement spécialisé du canton de Vaud.

Les démarches engagées auprès de nombreuses écoles spécialisées et l'investissement considérable de certaines directions permettent aujourd'hui de voir l'EPS adaptée avec optimisme. La pratique du mouvement et ses objectifs éducatifs et pédagogiques démontrent qu'un tel enseignement revêt un sens thérapeutique justement parce

qu'il ne l'est pas. L'environnement collectif et les perspectives sociales d'une telle participation montrent désormais la complémentarité d'une EPS adaptée avec les nombreuses prises en charge thérapeutiques et les autres enseignements. N'oublions jamais que le premier partenaire, après l'élève lui-même, reste la famille et le corps médical.

Les conditions d'une participation rentable pour l'élève en situation de handicap reposent sur la collaboration étroite entre tous les acteurs de l'entourage de l'enfant. La communication claire et fréquente entre tous est la garantie d'une pratique réussie et fructueuse.

Le développement d'activités physiques adaptées dans les établissements d'enseignement spécialisé doit se poursuivre dans cette perspective et doit également permettre à tout élève, quelle que soit sa déficience, d'approprier son corps et de développer ses capacités corporelles. La régularité de tels apprentissages est primordiale. Leur prolongement peut être trouvé dans l'organisation de journées sportives, de camps ou d'activités hebdomadaires proposées dans les milieux associatifs. Les possibilités de pratiquer un sport comme loisir, en dehors des heures scolaires, sont encore très réduites en Suisse romande. Cependant, l'avenir se présente aussi positivement dans ces milieux.

Récemment, en marge des activités proposées régulièrement dans les clubs de sport handicap (www.plusport.ch), un camp polysportif réunissant enfants avec et sans handicap a vu le jour. Ce type d'initiative tend à se multiplier bien qu'il nécessite un point de contact ou de ressources. Un projet de fondation est en marche et une plateforme d'information devrait voir le jour dans un proche avenir. Celle-ci devrait permet-

tre également d'offrir dans les domaines encore lacunaires (les camps notamment) des prestations adaptées et innovantes. Un soutien humain et financier sera nécessaire afin de concrétiser cette idée et de passer à l'action. Le camp des Amisportifs «Bougeons ensemble!», fer de lance de ce nouveau projet, sera à nouveau organisé en 2007 et peut-être pour longtemps. Cette expérience a démontré, pour autant qu'un environnement sûr et agréable soit mis sur pied, que les enfants savent défendre des valeurs humaines et les partager au-delà de la différence, parfois sans aide ni soutien de l'adulte. Cette capacité à communiquer sans limites en toute transparence est une qualité que les enfants mettent à profit pour comprendre simplement, sans juger. Nous le savons tous, la communication entre valides et handicapés est rarement spontanée ou naturelle, elle a à voir avec l'irrationnel qui est en chacun de nous. Dans cette communication difficile, tout devient alors important: le regard, le sourire, les mots prononcés, le contexte. Il ne faut pas laisser les choses se faire au hasard mais aménager un contexte propice à l'échange. Le mouvement et l'activité physique jouent un rôle moteur dans ce sens, en tant que véritable vecteur d'échange, de communication, d'intégration mutuelle et interdépendante.

La possibilité de participer volontairement à un tel camp permet aux enfants de s'exprimer dans ce qui les touche et ce qui les construit. Cet aspect éducatif est sans doute un apport déterminant dans la perception des différences de leur vie d'adulte. A nous, adultes d'aujourd'hui, de créer les circonstances pour que notre avenir perpétue ces valeurs essentielles dans l'autonomisation de tout individu.

Et dans les écoles publiques?

Si l'EPS dans les écoles spécialisées est un outil d'insertion indéniable pour les élèves en situation de handicap dans notre société, la participation d'un élève avec handicap dans les cours d'EPS d'une école ordinaire engage des critères d'une autre dimension sur le plan éthique et fonctionnel. L'insertion n'a de sens que si la règle des 3 P est respectée: plaisir, participation et progrès.

L'insertion ne doit pas être pensée comme le simple fait de placer un enfant différent dans un environnement nouveau. Les facteurs à prendre en compte sont bien plus nombreux en ne perdant pas de vue qu'intégrer ne veut pas dire côtoyer, mais prendre en compte l'individu dans sa spécificité sans l'y réduire. Ainsi, l'adaptation devient réciproque dans la mesure où l'élève handicapé a un rôle à jouer dans cette interrelation et l'élève valide se trouve enrichi par le fait d'avoir à élargir son cadre de référence. Il en va de même pour l'enseignant en EPS. Actuellement, les situations d'insertion en EPS dans les écoles publiques vaudoises ne sont pas recensées. Elles ne l'ont jamais été. La raison en est simple: toute situation d'insertion découle de conditions spécifiques liées aux personnes (enfant, parents, enseignants, directeur, médecin traitant, etc.) et au cadre environnemental (temps, lieu, moyens, etc.). Ces situations ne sont parfois même pas déclarées officiellement. Il est important de considérer les ressources mises à disposition dès cette année par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP) et le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS). Par l'intermédiaire de son coordinateur en éducation motrice, physique et sportive, de nombreuses situations d'intégration pourront être facilitées ou trouveront peut-être des solutions adéquates à leur problématique spé-

cifique. La mise en lien des différents milieux concernés, la garantie sécuritaire des prises en charge ou accompagnements et la sollicitation de ressources sur les plans humain et économique constituent la base fondamentale de toute action de ce type. C'est donc par une information constante et une communication efficace que le coordinateur en EPS et les acteurs concernés arriveront à leurs fins.

Le travail est conséquent. Face à l'hétérogénéité importante des élèves, l'adaptation des activités, des installations, des situations, des tâches et de l'évaluation constituent les principales missions qui attendent le maître ou la maîtresse d'éducation physique et sportive engagée dans une telle démarche. Par ailleurs, le sport scolaire facultatif (SSF) a un rôle important à jouer dans ce contexte. Il en va de même de la mise en place progressive d'ateliers «handisport», séances durant lesquelles les classes accueillant un élève différent se mobilisent autour d'une



problématique liée à son handicap (fauteuil roulant, cécité, etc.). Ces ateliers sont primordiaux afin que l'insertion d'un enfant avec un handicap repose sur un partenariat et la prise en compte du groupe classe. Le sport est un support qu'il faudra exploiter afin de favoriser de telles situations qui augmenteront à l'avenir. Les camps sportifs mixtes, réunissant sportifs avec et sans handicap, auront également un rôle à jouer durant ces prochaines années.



Un exemple d'activité pour l'insertion: le rafroball

«Ils voulaient d'abord faire du football, mais lorsque l'on doit se déplacer avec une chaise roulante, ce n'est pas évident de jouer au ballon rond; alors ils ont pensé au handball, inventé quelques règles, formé une équipe et mélangé leurs noms de famille» (Le Nouvelliste, 1997).

Ce jeu permet à tout joueur, quel que soit son âge, ses capacités et son niveau d'autonomie, de jouer au sein d'une équipe et d'y prendre plaisir. Il contribue, chez les sportifs avec un handicap, au difficile apprentissage de la composante collective du sport. L'hétérogénéité des joueurs renforce l'esprit d'équipe, le fair-play et augmente la participation active de chacun. Le rafroball fait découvrir la mobilité en fauteuil roulant aux personnes valides et constitue par le mélange de sportifs avec et sans handicap une activité privilégiée d'intégration.

Brève présentation du rafroball en 10 points

1. Le mot rafroball a pour origine le nom des créateurs du jeu: Thierry Rapillard, Lionel et Jonas Frossard, Prince Ballestraz.
2. Le rafroball est un sport de balle rassemblant des règles de handball, de football et de basketball.

3. Un match se joue entre deux équipes de 5 joueurs (3 joueurs avec un handicap au minimum sur le terrain) ayant pour objectif de mettre la balle dans le but adverse. Les joueurs valides doivent jouer en fauteuil roulant.
4. L'équipe gagnante est celle qui aura marqué le plus de buts.
5. Les passes se font à la main et les déplacements, balle en main, sont interdits. Toutefois, les fins de courses (à cause de l'élan de la chaise) et les tours sur soi-même sont acceptés.
6. Les joueurs ne peuvent garder la balle plus de 10 secondes.
7. Une zone de gardien est délimitée vers les 2 buts. Aucun joueur, mis à part le gardien, ne peut la franchir.
8. Les personnes ayant des difficultés pour attraper la balle bénéficient d'un «avantage» si la passe leur est adressée.
9. Un joueur ayant besoin d'une aide quelconque (à cause de son handicap) peut se faire accompagner par une personne qu'on appellera «moteur».
10. Les fautes peuvent être sanctionnées par des cartons jaunes ou rouges.

Quelques règles particulières

Les buts

Chaque but est adapté à l'envergure et à la taille du gardien. Ils se composent de montants emboîtables qui permettent de modifier la largeur ou la hauteur du but.

L'«avantage»

Un joueur avec une déficience importante bénéficiera d'un «avantage» lorsqu'il n'a pas pu correctement maîtriser la balle ou lorsqu'il a des difficultés à la lancer ou à se déplacer. La balle lui sera ainsi remise avant que le jeu ne se poursuive. Afin de garantir la fluidité du jeu, il est également accepté que le ballon soit remis à l'équipier le plus proche.

Le «moteur»

Dans le jeu, le «moteur» est une personne qui aide un joueur avec une déficience importante. Le «moteur» peut seulement guider ce joueur, le pousser et l'aider à rattraper la balle. Il est à noter que c'est le joueur qui doit pouvoir décider s'il désire profiter de cette aide ou non.

Devant le peu de sports collectifs dans le monde du handicap, il convient de faire connaître cette activité en plein essor. Une association vient d'être créée, même si les clubs existants se situent pour l'instant uniquement en Suisse romande. De nouvelles équipes sont recherchées afin de participer à des rencontres, et pour celles qui le désirent, à un championnat. Avis aux amateurs!

De plus, ce jeu est une excellente occasion de découvrir la pratique sportive autrement, en jouant avec des personnes handicapées et en se confrontant à de nouvelles difficultés. Vivre un jeu ensemble est sans doute plus adapté qu'un long discours théorique pour mieux comprendre le handicap

et savoir simplement être... pas si différents.

Pour plus de renseignements, le site officiel du raftoball (www.raftoball.ch) présente ce sport de manière très complète: historique, philosophie, règles du jeu, consignes d'arbitrage, photographies, etc.

Conclusion

L'insertion scolaire reste complexe (et floue) pour de nombreuses personnes et doit se concrétiser pour chaque enfant par un projet éducatif. Les enjeux sont considérables et les moyens pour être pertinents nécessitent que soient préalablement considérés les éléments suivants: insertion individuelle ou collective, à temps partiel ou à temps plein, mise en oeuvre en classe ordinaire ou spécialisée, qualifications et compétences des maîtres d'EPS en la matière.

La formation initiale des futurs maîtres d'EPS doit également inclure cette réalité dans ses enseignements. Cette réalité correspond à l'évolution de notre société et devient cause commune de plus en plus souvent. C'est un signe d'ouverture qu'il s'agit de soutenir afin de permettre l'accessibilité à l'éducation physique et au sport à tous dans de bonnes conditions et un cadre acceptable.

Le handicap est multiforme et les incapacités qu'il occasionne rendent l'accompagnement de la personne incertaine et fastidieuse. La singularité des situations nous renvoie à la nécessité de prendre en compte les besoins propres à l'enfant accompagné. L'adaptation de l'environnement aux ressources de l'enfant reste au centre de cet accompagnement pédagogique. Le partage de ce travail minutieux avec ses pairs est tout aussi nécessaire. Il s'agit de ne pas construire seul dans son coin, mais de partager ex-

périence et recherche, de réunir les milieux concernés en concertation avec l'enfant et ses parents. Un soutien compétent de l'autorité en la matière se révèle utile et essentiel afin que les acteurs de cet accompagnement ne demeurent pas dans des situations figées sans solution. Dans ce contexte, l'EPS peut devenir un domaine d'enseignement pilote en matière d'insertion scolaire.

Partageons l'envie de faire et la volonté d'avancer malgré tout, plutôt que de nous résigner et nous affaiblir dans des comportements d'exclusion ou d'assimilation.

A l'heure de la communication ultra-rapide ou virtuelle, mais pas universelle, n'oublions pas ce langage commun dont nous disposons tous: notre corps, vraisemblablement le plus proche du cœur...

Cédric Blanc
Coordinateur en éducation
physique et sportive
Office de
l'enseignement spécialisé
BAP, 1014 Lausanne
cedric.blanc@vd.ch



Quelques références électroniques

Fondation Verdeil: www.verdeil.ch
 Procap Sport: www.procap-sport.ch/f
 Rafroball: www.rafroball.ch
 SEPS: www.seps.vd.ch/
 SESAF: www.dfj.vd.ch/sesaf/
 Sport Handicap Suisse:
www.plusport.ch/francais/index.html

: CS PS : SZH

Nummer 12/2006

Schwerpunkt:
Grenzsituationen

Nummer 1/2007

Schwerpunkt:
Heilpädagogische Früherziehung
und Grund-/Basisstufe

Andrea Burgener Woeffray
 und Brigitte Eisner-Binkert:
 Systemisch-ökologische Selbst-
 verständlichkeiten für die
 Eingangsstufe

Heinrich Erne:
 Heilpädagogische Früherziehung
 und Basisstufe

Meja Kölliker Funk:
 Heilpädagogische Früherziehung
 in der Basisstufe: 3 Modelle

Alfonsina Cajochen
 und Cécile Wyrsh:
 Ressourcen der Heilpädagogischen
 Früherziehung

Verena Stenz:
 Zusammen lernen – einzeln
 fördern

Nelly Maag, Jürgen Simon
 und Laurence Wermuth-Dind:
 Vergessen oder ausgeblendet?

Nummer 2/2007

Schwerpunkt:
Schnittstelle Mensch-Maschine

Markus Riesch:
 Internet – Neue Chancen für
 Menschen mit Behinderungen

Marc Blume, Pascale Bruderer,
 Andreas Fehlmann und René Jaun:
 «ICT eröffnen eine Riesenchance»

Olga Meier-Popa:
 «Maschinen» im Studium

Helen Zimmermann:
 Dialog mit Computerstimme?

Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik